



# **PROCES VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 Septembre 2011 AU SIEGE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES**

## *Etaient présents*

### *Commune d'Allonzier la Caille*

Mme Fabienne BARAT, Mr Gilles PECCI, Mr Daniel SAXOD, Mr Patrice PECCOUD,  
Mme Cécilia HORCKMANS, Mme Martine TOCHON-DANGUY, Mme Jeannine VERGAIN

### *Commune d'Andilly*

Mme Sophie DEVIN, Mme Pauline DURIEUX, Mr Vincent HUMBERT, Mr Gérard LACROIX

### *Commune de Cercier*

Mme Christine LEDESMA, Mme Annie PECCI, Mr Yves COTTAREL

### *Commune de Cernex*

Mme Chantal BAILLARD, Mr Jean-François BLANDIN, Mme Josiane CHARRIERE, Mme Christine DUBOIS

### *Commune de Copponex*

Mr Jean-Luc THOMASSON, Mme Danielle DUCRET

### *Commune de Cruseilles*

Mr Christian BUNZ, Mr Philippe COUTTY, Mr Cédric DECHOSAL, Mme Raymonde DEMOLIS,  
Mr Louis JACQUEMOUD, Mme Marie-Louise JACQUET, Mr Frank GIBONI, Mme Nelly MAKTAV,  
Mme Solange PAIREL, Mr Jean PALLUD, Mr Louis-Jean REVILLARD, Mme Nathalie VESIN

### *Commune de Cuvat*

Mr Dominique BATONNET, Mr Denis DONARD, Mr Bernard LAVOREL

***Commune de Menthonnex-en-Bornes***

Mr Guy DEMOLIS, Mr Serge CHAMOT, Mr Bernard SAILLANT

***Commune de Saint-Blaise***

Mme Christine MEGEVAND, Mr Jean-Claude RUFFON, Mr André VESIN

***Commune du Sappey***

Mr Jean-Paul COUTY

***Commune de Villy-le-Bouveret***

Mr Robert BIZET, Mr Jean-Marc BOUCHET, Mr Jacques TISSOT

***Commune de Villy-le-Pelloux***

Mme Charlotte BOETTNER, Mr Jean-François VERNON

***Commune de Vovray-en-Bornes***

Mr Xavier BRAND, Mr Stéphane DEBORNES

**Etaient représentés :**

Mr Eric BENAUD, Mr Jean-Pierre MOUFLIER, Commune d'Allonzier la Caille  
Mr Jean-Michel COMBET, Commune de Cercier  
Mr Laurent FERAT, Commune de Cernex  
Mme Laurence CHABRIER, Commune de Copponex  
Mme Isabelle GRANDMOTTET, Mme Sylvie MERMILLOD NICOLLIN, Mr Christian ROUSSEAU,  
Commune de Cruseilles  
Mr Eric LAVOREL, Commune de Cuvat  
Mr Denis BRUNET, Commune de Menthonnex en Bornes  
Mme Laura VIRET, Commune du Sappey  
Mme Catherine PETYTY, Mr Jean-Claude VULLIET, Commune de Villy le Pelloux  
Mme Christelle DUVERNAY, Commune de Vovray en Bornes

**Absents excusés :**

Mme Suzanne MOUCHET, Commune de Cuvat  
Mme Véronique VERELST, Commune du Sappey

**Absents :**

Mr Cyril NEGRELLO, Commune d'Andilly  
Mr Jean-François MARMOUX, Mr Christian SALLAZ, Commune de Copponex  
Mr Jean-Michel AILLOUD, Mme Catherine JUNG, Mr Renaud DEBORNE, Mr Jean-Loup GALLAND,  
Mme Alexandra MEYER, Mme Claire SUBLET, Commune de Cruseilles  
Mr Gilbert HENRY, Commune de Menthonnex en Bornes  
Mr Hervé RIGOLET, Commune de Villy le Bouveret

Mr le Président remercie les conseillers communautaires d'être présents pour ce premier conseil communautaire de la rentrée, excuse Mr le Sous-Préfet.

Avant de commencer le conseil communautaire, une présentation est faite par Mr Lehoul Jean-Claude de ERDF GRDF, accompagné de ses deux proches collaborateurs, afin de présenter les thèmes suivants :

- Le compteur communicant « linky »
- Le portail « collectivités locales »
- L'article 332.15 du code de l'urbanisme (loi SRU-UH)
- La procédure gaz renforcée

Mr le Président précise aux membres que s'ils ont des questions suite à cette intervention, Mr Bourdaire Bruno se tient à leur disposition, (tél : 06.88.33.50.48) et les remercie pour leur explications.

Mr le Président procède à l'appel des membres du conseil communautaire. Il demande s'il y a des questions ou des observations concernant le précédent procès-verbal datant du 21 juin 2011 et propose de l'approuver. Celui-ci étant approuvé, Mr le Président remercie les membres de l'assemblée.

Il désigne Mr Guy Demolis comme secrétaire de séance.

Mr le Président demande aux membres s'ils souhaitent voter à main levée ou à bulletin secret ; il est décidé de voter à main levée.

### **DELIBERATIONS**

1. DECISION MODIFICATIVE N° 1 : BUDGET GENERAL - EXERCICE 2011, **VOTEE A L'UNANIMITE**

Mr Vincent Labourey précise que des modifications budgétaires doivent avoir lieu sur le budget général. Mr Guy Démolis s'interroge sur les 12 600 € pour l'émission TV8 Mont Blanc dont un CD a été conçu. Messieurs Pecci et Labourey expliquent qu'il s'agit d'une opération dans le cadre du FISAC, présentation de la CCPC sur notre territoire. Mme Christine Dubois s'interroge sur le lieu où le CD peut être visionné. Mr Le Président lui signale qu'un CD a été envoyé dans chaque mairie.

Mr Vincent Humbert, en tant qu'administrateur à TV8 Mont Blanc explique aux membres de l'assemblée, que cette télévision est privée et qu'il faut acheter des publicités ou les reportages pour qu'elle puisse vivre !

Mr le Président précise que cette imputation a été prise sur les fonds du FISAC. Il s'agit d'un CD promotionnel pour promouvoir notre territoire.

2. DECISION MODIFICATIVE N° 1 : BUDGET ASSAINISSEMENT - EXERCICE 2011, **VOTEE A L'UNANIMITE**

3. DECISION MODIFICATIVE N° 2 : BUDGET EAU POTABLE - EXERCICE 2011, **VOTEE A L'UNANIMITE**

4. COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES : INDEMNITES POUR PERTES DE RECOLTE, **VOTEE A L'UNANIMITE**

Une fuite d'eau a eu lieu dans une prairie sur la commune de Cercier, les exploitants agricoles se sont vus empêchés de cultiver leur terre. Par conséquent, la

CCPC rembourse les propriétaires et/ou exploitants sur un barème fixé par la chambre d'agriculture de Haute Savoie.

Mme Christine Dubois s'interroge sur ces indemnités, souhaite connaître le détail des dégâts afin de prétendre aux indemnités. Mr le Président demande à Mr Grégory Viala de fournir le tableau à la commune de Cernex.

5. TABLEAU DES EFFECTIFS DES ATSEM ET DES AGENTS D'ENTRETIEN 2011-2012, **VOTEE A L'UNANIMITE**

Mme Marie Lombardo explique à l'assemblée qu'il est nécessaire à chaque rentrée scolaire de délibérer sur les effectifs des Atsem et des agents d'entretien suite aux différentes ouvertures et/ou fermetures des classes.

6. REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DEPLACEMENT, **VOTEE A L'UNANIMITE**

Mme Marie Lombardo précise aux membres que cette délibération a déjà fait l'objet d'un vote l'année dernière, mais la trésorerie a demandé des modifications en l'occurrence « *l'agent (titulaire ou contractuel) amené à se déplacer pour une formation ou colloque professionnel, peut utiliser son véhicule personnel ou tout autre moyen de locomotion, pour les besoins du service et a droit à indemnisation de ses frais. Le choix s'effectuera sur le moyen de transport le moins onéreux pour la collectivité. Un ordre de mission sera établi avant tout déplacement.* » Aucune autre modification n'a été faite sur la délibération.

7. CONVENTION D'ASSISTANCE ADMINISTRATIVE A L'ETABLISSEMENT DES DOSSIERS CNRACL PAR LE CENTRE DE GESTION DE LA HAUTE-SAVOIE, **VOTEE A L'UNANIMITE**

Mme Marie Lombardo indique qu'il s'agit d'un renouvellement de la convention et explique qu'avant tout envoi de dossiers à la CNRACL, une intervention auprès du CDG74 permet l'obtention de conseils et de contrôle pour la préparation et la constitution des dossiers ou des informations à transmettre.

8. RENOUVELLEMENT D'AGREMENT DU RAM, **VOTEE A L'UNANIMITE**

Mr Vincent Labourey spécifie qu'il s'agit d'un nouvel agrément indispensable pour signer avec la CAF une convention d'objectifs permettant de bénéficier d'un versement de la prestation de service correspondante. Mme Danielle Ducret en précise le montant : 28 000 euros.

9. CESSION DE TERRAIN, **VOTEE A L'UNANIMITE**

Mr le Président signale à l'assemblée que la société PILOT avait fait la promesse d'achat d'une surface complémentaire afin de recevoir leur stock suite à la fermeture de leur site sur Paris.

10. COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES NOTE GENERALE DE GESTION DES EAUX PLUVIALES, **2 ABSTENTIONS**

Mr Grégory Viala souligne qu'il s'agit d'une première démarche dans la gestion des eaux pluviales des collectivités. Il insiste sur le fait qu'il est important de reprendre la main sur la compétence eaux pluviales. La rédaction de cette note va permettre de renseigner sur les techniques alternatives de rétention sur certains secteurs non suffisamment équipés, définissant les références de pluies, les débits de rejets et de fuites.

Mr Christian Bunz est tout à fait d'accord sur la forme, mais souligne que le nécessaire a déjà été fait sur la commune de Cruseilles. Le cadre de cette note

doit être fait en cohérence avec l'ensemble des communes et doit obligatoirement être également mentionné dans les PLU.

### QUESTIONS DIVERSES

- Mr Cédric Dechosal pose la question sur les nouvelles informations données sur l'ordre du jour. Mr le Président lui précise qu'il s'agit d'un récapitulatif des délibérations prises lors du bureau précédent et des décisions du Président prises lors des dernières semaines. Toutes ces informations sont publiques et peuvent être consultables.
- Mr le Président informe les maires que l'inauguration de la pelouse synthétique et l'éclairage du stade des ebeaux aura lieu le 12 mai 2012 en présence d'Aimé Jacquet.
- Le prochain conseil communautaire aura lieu le 18 octobre 2011 à 19 heures à la CCPC
- Mr le Président lit la carte de remerciements suite au décès de Mr Georges EXCOFFIER.